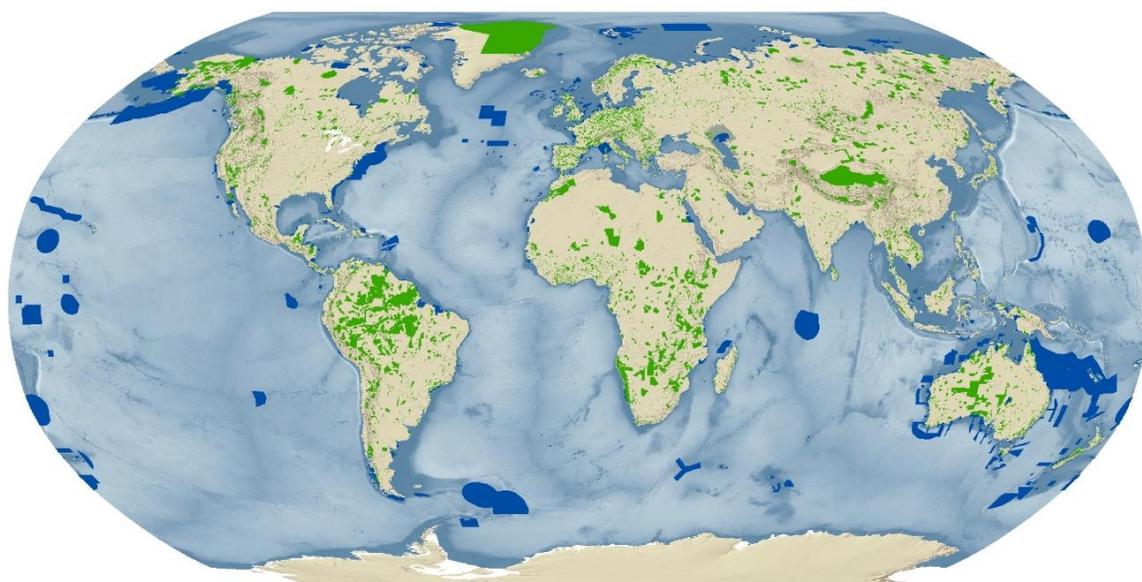


.....

Bases de données globales pour le soutien des APAC : un manuel pour les populations autochtones et les communautés locales

.....



Version 1.0, août 2016



Auteurs

Heather Bingham, Colleen Corrigan, et Naomi Kingston.

Remerciements

Nous sommes reconnaissants au BMUB (le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire) et à l'UNDP-GEF SGP pour leur soutien. Nous sommes aussi reconnaissants à l'ICCA Consortium, l'International Union for Conservation of Nature, la World Commission on Protected Areas, Carolina Amaya, Simon Blyth, Grazia Borrini-Feyerabend, Kerstin Brauner, Neil Burgess, Sergio Couto, Marine Deguignet, Moreno Di Marco, Pablo Domínguez, Taghi Farvar, Sophie Fleurdepine, Delfin Ganapin, James Hardcastle, Terence Hay-Edie, Sutej Hugu, Holly Jonas, Matt Jones, Diego Juffe-Bignoli, Siobhan Kenney, Brian MacSharry, Amy Milam, Helen Newing, Soyoun Park, Alessandra Pellegrini, Giovanni Reyes, Sarah Ryder, Kim Sander Wright, Trevor Sandwith, Dan Segan, Yichuan Shi, Stan Stevens, Sue Stolton, et les autres membres du personnel de l'UNEP-WCMC qui ont contribué à ce manuel.

Citation

UNEP-WCMC (2016). Bases de données globales pour le soutien des APAC : un manuel pour les populations autochtones et les communautés locales 1.0. UNEP-WCMC : Cambridge, Royaume-Uni.

Droits d'auteur 2016 United Nations Environment Programme

Le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (United Nations Environment Programme World Conservation Monitoring Centre, UNEP-WCMC,) est le centre spécialiste d'évaluation de la biodiversité du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP), la principale organisation intergouvernementale pour l'environnement. Le centre fonctionne depuis plus de 30 ans, combinant recherche scientifique et conseils pratiques en matière de politique.

Cette publication peut être reproduite à des fins éducatives ou non lucratives sans autorisation spéciale, pourvu que la source soit mentionnée. La réutilisation des chiffres présentés dans ce rapport nécessite la permission des détenteurs des droits originaux. Cette publication ne peut être revendue ou utilisée à des fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable de l'UNEP. Les demandes d'autorisation, accompagnées d'une déclaration d'intention et de l'engorgement de la reproduction, doivent être adressées au directeur : Director, UNEP-WCMC, 219 Huntingdon Road, Cambridge, CB3 0DL, Royaume-Uni. Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement l'opinion ou la politique de l'UNEP, des organisations participantes ou des rédacteurs. Les appellations employées et la présentation des données n'impliquent aucune prise de position de la part de l'UNEP ou des organisations participantes, des rédacteurs ou des éditeurs quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou de leurs autorités, ni au tracé de leurs frontières ou limites, ni à la désignation de leurs noms, de leurs frontières ou limites. La mention d'une société commerciale ou d'un produit dans cette publication n'implique pas un soutien de l'UNEP.



UNEP WCMC

UNEP World Conservation Monitoring Centre (UNEP-WCMC)

219 Huntingdon Road, Cambridge CB3 0DL, UK

Tel : +4 412 232 773

www.unep-wcmc.org

L'UNEP encourage les pratiques respectueuses de l'environnement au niveau mondial et dans ses propres activités. Ce document est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement y compris de la fibre recyclée. Le papier est sans chlore et les encres sont végétales. Notre politique de distribution vise à réduire l'empreinte carbone de l'UNEP.

Table des matières

Termes clés.....	5
Introduction.....	6
1. Informations destinées aux communautés et aux populations autochtones considérant la soumission d'informations.....	9
1.1 Que sont les bases de données ?	9
1.2 Relation entre l'ICCA Registry et la WDPA	10
1.3 La relation entre les APAC et les aires protégées.....	11
1.4 Pourquoi soumettre des informations ?	12
1.4.1 Les bénéfices pour les populations autochtones et les communautés locales	13
1.4.2 Les bénéfices pour le reste du monde	13
1.4.3 Les considérations à prendre en compte	14
1.4.4 Les restrictions de l'utilisation et de la distribution des données.....	15
1.4.5 Mesures de protection	16
2. Comment fournir des informations.....	17
2.1 Normes des données.....	18
2.2 Données spatiales.....	18
2.2.1 Données de polygone.....	19
2.2.2 Données ponctuelles.....	19
2.3 Informations descriptives.....	20
2.4 Informations relatives à la source	20
2.5 Examen par les pairs/ examen gouvernemental.....	21
2.5.1 Processus d'examen gouvernemental	21
2.5.2 Processus non gouvernemental d'examen par les pairs.....	22
2.6 À quoi s'attendre après avoir soumis des informations	23
2.7 Utilisation de la WDPA	24
2.7.1 Conditions d'utilisation	24
2.7.2 Politique de suppression	25
2.8 Futures orientations.....	25
2.9 Informations supplémentaires	26
Appendice 1 Processus nationaux d'examen par les pairs pour la soumission d'une nouvelle entrée dans l'ICCA Registry et/ou la WDPA (présentation et exemples)	27

Espagne : un protocole rigoureux pour l'examen par les pairs des APAC candidates à l'ICCA Registry et la WDPA.....	27
Iran : L'évaluation de différentes dimensions des APAC et la promotion de la solidarité intra et intercommunauté	28
Les Philippines : adhésion à l'ICCA Registry comme processus de prise de conscience, de renforcement et de motivation réfléchie.....	31
Appendice 2 Accord de contributeur de données pour les fournisseurs des données (non gouvernementaux)	32
Appendice 3 Politique de suppression	34
Appendice 4 Informations descriptives détaillées	36
Appendice 5 Informations détaillées sur la source	43

Termes clés

Les termes suivants sont utilisés tout au long de ce document :

APAC : aires du patrimoine autochtone et communautaire. Ce concept comprend un très grand nombre d'exemples, mais on considère habituellement que les APAC présentent les trois caractéristiques suivantes¹ :

1. Une population autochtone ou une communauté locale a un lien étroit et profond avec un site (territoire, aire ou habitat naturel)
2. La population ou la communauté est l'acteur majeur dans la prise de décisions relatives au site et a la capacité en fait et/ou en droit d'élaborer et de faire respecter des réglementations.
3. Les décisions et les efforts de la population ou de la communauté permettent la préservation de la biodiversité, des fonctions écologiques et des valeurs culturelles associées, indépendamment des motivations originales ou principales.

Aires protégées : Ce document utilise la définition d'une aire protégée de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) : « un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens juridiques ou d'autres moyens efficaces, dans le but d'assurer la conservation à long terme de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés »². De nombreux gouvernements ont leur propre définition d'une aire protégée, mais la définition de l'IUCN³ est la norme internationale utilisée par les bases de données en question dans le présent document.

CLPE : consentement libre, préalable et éclairé (en anglais FPIC : free, prior and informed consent). Un processus par lequel les populations autochtones et les communautés locales peuvent arriver à un accord éclairé sur un sujet. Il est mené selon les processus de coutumes et de gouvernance de la communauté ou de la population autochtone.

¹ Borrini-Feyerabend, G., Dudley, N., Jaeger, T., Lassen, B., Pathak Broome, N., Phillips, A. and Sandwith, T. (2013). Governance of Protected Areas: From understanding to action. Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 20, Gland, Switzerland: IUCN. (Disponible en français sous le titre « Gouvernance des aires protégées : de la compréhension à l'action. Collection des lignes directrices sur les meilleures pratiques pour les aires protégées N°20 »)

² Dudley, N. (Editor) (2008). Guidelines for Applying Protected Area Management Categories. Gland, Switzerland: IUCN. x + 86pp. (Disponible en français sous le titre « Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées »). In Stolton, S., Shadie, P. and Dudley, N. (2013). IUCN WCPA Best Practice Guidance on Recognising Protected Areas and Assigning Management Categories and Governance Types, Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 21, Gland, Switzerland: IUCN.

³ Il a été convenu entre l'IUCN et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (Convention on Biological Diversity, CBD) que la définition de l'IUCN est équivalente à celle de la CBD. Voir Lopoukhine, N. and de Souza Dias, F. (2012) What does Target 11 really mean? PARKS 18: 5 - 8

Introduction

Le monde reconnaît de plus en plus l'importance du rôle des populations autochtones et des communautés locales dans la protection et le respect de la nature. De nombreuses organisations petites et grandes travaillent ensemble pour soutenir les populations qui ont des liens étroits avec leur environnement naturel et qui gèrent activement leurs territoires et leurs aires. Les motivations derrière cette gestion varient, et peuvent comprendre la conservation, la culture et la subsistance, parmi beaucoup d'autres. L'un des mécanismes qui a été élaboré pour sensibiliser à l'importance des pratiques de conservation menées par les populations autochtones et les communautés est un registre mondial : global ICCA Registry (le registre mondial des APAC). Ce registre, qui comprend une base de données et un site internet avec des études de cas, contient une variété d'informations qui relatent l'histoire d'une aire ou d'un territoire activement géré par une communauté locale ou une population autochtone. Le registre est géré par la même organisation qui surveille les autres aires impliquées dans la conservation, telles que celles gérées par les gouvernements. Cette organisation, appelée l'United Nations Environment Programme World Conservation Monitoring Centre (UNEP-WCMC), recueille des informations concernant les aires protégées dans une base de données mondiale, appelée la Base de données mondiale sur les aires protégées (World Database on Protected Areas, WDPA), pour permettre le suivi des efforts de conservation dans le monde entier.

Ces bases de données permettent aux populations autochtones et aux communautés locales de communiquer des informations concernant leurs APAC, qui contribuent à une meilleure compréhension de l'étendue mondiale des aires protégées et conservées, et à une meilleure appréciation des contributions des APAC à la conservation, ainsi que les défis qu'elles doivent relever pour défendre leurs territoires et leurs modes de vie contre diverses menaces. Il est donc important que l'ICCA Registry et la WDPA recueillent plus d'informations concernant la conservation menée par les populations autochtones et les communautés. L'objectif de ce document est de rendre ceci possible en aidant les conservateurs d'APAC, et ceux qui travaillent avec eux, à fournir des informations.

À qui est destiné ce manuel ?

Ce manuel a été écrit pour les populations autochtones ou les communautés locales qui ont déterminé que leur territoire ou aire répond aux critères qui définissent une APAC (voir les termes clés), autrement considéré comme un territoire ou une aire dont la gouvernance, gestion et conservation est assurée par une population autochtone ou une communauté locale. Il est aussi conçu pour ceux qui travaillent en étroite collaboration avec les conservateurs d'APAC, tel que les ONG locales qui peuvent souhaiter soumettre des informations concernant une ou plusieurs APAC. Il n'est pas destiné à être utilisé par des gouvernements. Les gouvernements qui souhaitent fournir des informations concernant leurs systèmes d'aires protégées sont orientés vers le manuel d'utilisation de la WDPA⁴.

⁴ http://wcmc.io/WDPA_Manual

Le manuel est conçu pour aider les populations autochtones et les communautés locales à inscrire leurs APAC dans la WDPA (Base de données mondiale sur les aires protégées) et/ou l'ICCA Registry (le registre des APAC). Les communautés ont différentes raisons pour inscrire leurs territoires ou aires. Ces raisons comprennent la volonté de sensibiliser aux efforts de conservation et de subsistance, de soutenir le tourisme local, d'aider à protéger des espèces importantes culturellement, ou de démontrer leur leadership parallèlement à d'autres types d'aires protégées.

Le manuel contient des informations techniques, et les utilisateurs ne possédant pas d'expertise technique pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire, par exemple d'ONG locales, pour fournir des données. Un accès à un ordinateur est généralement nécessaire à un moment donné du processus de soumission des informations. Toute question peut être posée à iccaregistry@unep-wcmc.org, ou au +4 412 232 773, ou à ICCA Registry, 219 Huntingdon Road, Cambridge, CB3 0DL, Royaume-Uni.

Comment utiliser ce manuel ?

Le manuel fournit des descriptions détaillées des bases de données et des informations qu'elles contiennent. Il est conçu pour guider les utilisateurs à toutes les étapes du processus, la décision de participer, la soumission d'informations, le choix de la base de données à laquelle soumettre les informations (ICCA Registry, WDPA ou les deux) et à quoi s'attendre par la suite (voir l'encadré 1.1).

Le manuel comprend :

- Des informations sur les bénéfices d'inscrire des APAC, ainsi que les considérations à prendre en compte avant de décider de le faire ;
- Des informations sur les précautions, y compris la propriété, l'utilisation et la diffusion des informations ;
- Des conseils sur les conditions nécessaires à l'inscription et sur le processus de soumission, y compris les procédures pour le consentement libre, préalable et éclairé ;
- Des informations sur ce à quoi s'attendre après avoir demandé l'inscription d'une APAC.

La première étape pour les utilisateurs de ce manuel est de décider s'ils souhaitent fournir des informations à la WDPA, l'ICCA Registry ou aux deux. Cette décision devrait se faire par un **processus de consentement libre, préalable et éclairé (CLPE)**. Ce processus devrait être un exercice par lequel la communauté ou la population autochtone décide d'identifier son aire ou son territoire comme une APAC, et s'accorde par des processus internes à soumettre des informations à une ou plusieurs bases de données. **Les informations contenues dans ce manuel devraient être utilisées pour informer ce processus de consentement libre, préalable et éclairé.**

Les utilisateurs du manuel (par exemple des organisations non gouvernementales) qui ont l'intention de soumettre des données concernant une ou plusieurs APAC doivent s'assurer qu'ils ont le CLPE des populations autochtones ou des communautés avant de le faire. C'est une condition nécessaire de l'accord de contributeur de données (voir l'appendice 2) pour les fournisseurs de données non gouvernementaux.

Les utilisateurs du manuel devraient d'abord lire le [chapitre 1](#), qui explique :

- Que sont les bases de données ?
- Comment sont-elles liées ?
- L'objectif de la soumission d'information, et les bénéfices et considérations
- La relation entre les APAC et les aires protégées

Si après avoir lu le chapitre 1 et accepté collectivement le principe de la diffusion d'informations par un processus de CLPE, les utilisateurs du manuel souhaitent fournir des informations, ils devraient consulter le [chapitre 2](#). Ce chapitre fournit des conseils pratiques sur :

- Comment fournir des informations ?
- Les possibilités pour restreindre la façon dont les informations peuvent être utilisées
- À quoi s'attendre après avoir fourni des informations, y compris le processus d'examen collégial/examen par les pairs ?

Encadré 1.1. Comment utiliser le manuel

1. Informations destinées aux communautés et aux populations autochtones considérant la soumission d'informations

1.1 Que sont les bases de données ?

Les bases de données stockent des informations (données). L'UNEP-WCMC gère deux bases de données qui concernent les APAC. Ces deux bases de données sont :

The World Database on Protected Areas (WDPA, la Base de données mondiale sur les aires protégées) : un produit de l'IUCN et de l'UNEP, géré par l'UNEP-WCMC. C'est une base de données de tous les types d'aires protégées, tels qu'ils sont définis par l'IUCN (voir le paragraphe 1.3). De nombreuses aires protégées définies par des gouvernements sont incluses (par exemple des parcs nationaux), mais d'autres aires protégeant l'environnement et la biodiversité sont aussi incluses. Cela inclut les APAC qui répondent à la définition d'une aire protégée de l'IUCN et qui sont aussi auto-identifiées comme des aires protégées, ou sont reconnues et signalées par des gouvernements comme des aires protégées. La WDPA comprend des cartes et des informations sur plus de 220 000 aires protégées. Elle est disponible sur le site internet www.protectedplanet.net, où elle peut être consultée et téléchargée. Presque tous les pays et territoires du monde sont représentés dans la base de données, qui est utilisée pour suivre les progrès des objectifs de conservation, et à de nombreuses autres fins.

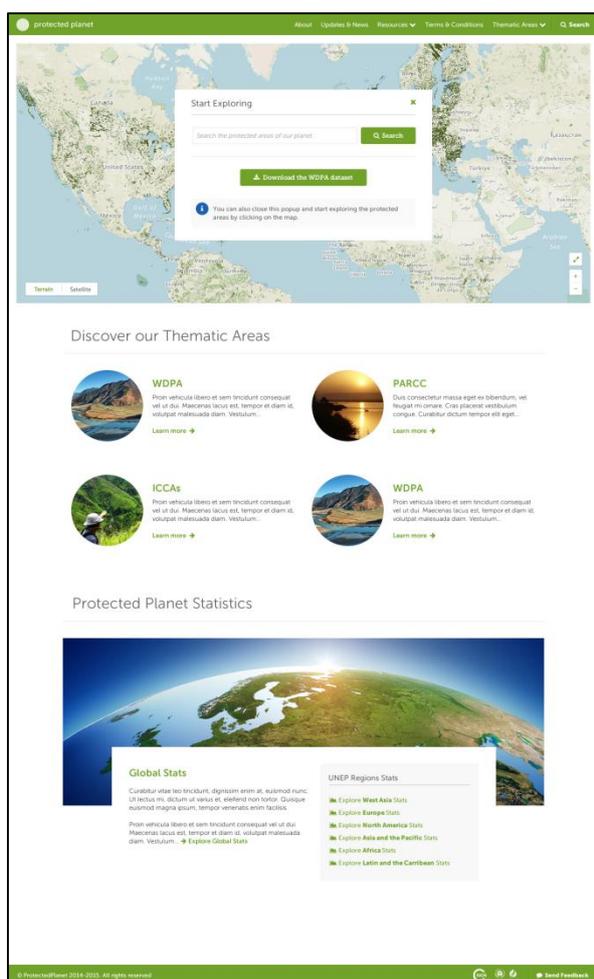


Figure 1.1. www.protectedplanet.net, page d'accueil de la WDPA

L'ICCA Registry : une base de données des aires du patrimoine autochtone et communautaire, ou « APAC ». L'ICCA Registry stocke des informations dans un format similaire à celui de la WDPA, mais avec des informations supplémentaires et plus détaillées. La base de données n'est pas accessible au public, mais elle le sera dans l'avenir (à l'exclusion des APAC pour lesquelles le fournisseur des données a demandé à ce que les informations soient confidentielles (c'est-à-dire qu'elles ne seront pas partagées)). Les fournisseurs des données contrôlent complètement le partage de leurs informations, et avec qui leurs informations seront partagées (voir le paragraphe 1.4.1.).

Actuellement, les études de cas narratives présentées sur le site internet sont les seules informations publiques. Les populations autochtones et les communautés locales peuvent fournir volontairement des études de cas sur leurs APAC, avec des photos et des documents, et celles-ci peuvent être consultées en ligne sur www.iccregistry.org.

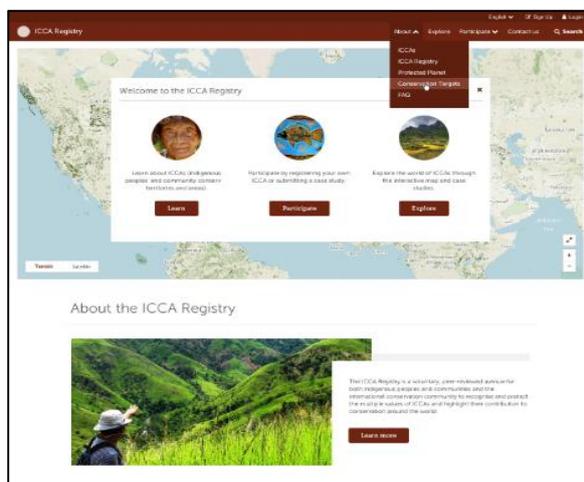


Figure 1.2. www.iccregistry.org

1.2 Relation entre l'ICCA Registry et la WDPA

Les informations concernant les APAC peuvent être stockées à la fois dans la WDPA et l'ICCA Registry. Le fait, que les informations soient stockées sur l'une ou les deux bases de données, est décidé par la communauté locale ou la population autochtone. Les bases de données sont liées, mais elles ont des fonctions différentes. La WDPA est essentielle pour comprendre où les efforts de conservation ont lieu au niveau mondial. L'ICCA Registry a le potentiel de stocker autant, ou plus, d'APAC que la WDPA, mais a aussi des informations plus détaillées sur les sites individuels, et est utile pour préserver des connaissances et mettre en lumière des études de cas spécifiques. À cela s'ajoute le fait de stocker des informations concernant des APAC qui ne répondent pas à la définition d'une aire protégée. La relation entre les deux bases de données est représentée en figure 1.3.

<h2 style="text-align: center;">ICCA Registry</h2> <p style="text-align: center;">Sites sous la gouvernance de populations autochtones et de communautés</p> <p style="text-align: center;">Échelle du site, mais pour construire une image globale</p> <p style="text-align: center;">Informations détaillées</p> <p style="text-align: center;">Quelques centaines de sites</p> <p style="text-align: center;">Le site internet a des études de cas et des informations complémentaires</p>	<h2 style="text-align: center;">WDPA</h2> <p style="text-align: center;">Tous les types de gouvernance d'aire protégée</p> <p style="text-align: center;">Échelle mondiale</p> <p style="text-align: center;">Informations limitées</p> <p style="text-align: center;">220 000 sites</p> <p style="text-align: center;">Le site internet a des cartes et des statistiques de couverture</p>
<h2>Caractéristiques en commun</h2> <p>Norme des données et processus d'examen</p> <p>Toutes deux gérées par l'UNEP-WCMC</p> <p>Les sites APAC peuvent être dans l'une ou l'autre ou les deux.</p>	

Figure 1.3. Relation et points communs entre la WDPA et l'ICCA Registry (de Corrigan et al. (2016), en préparation)

1.3 La relation entre les APAC et les aires protégées

Ce manuel fait fréquemment référence aux aires protégées. Ce sont des aires protégées comme elles sont définies par l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature). Elles ne sont pas forcément les mêmes que les aires protégées définies par des gouvernements, parce que les gouvernements peuvent interpréter la définition différemment, ou peuvent avoir leurs propres définitions.

Selon la définition de l'IUCN, une aire protégée est « *un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens juridiques ou d'autres moyens efficaces, dans le but d'assurer la conservation à long terme de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés.* »⁵ Ces aires peuvent être protégées par n'importe qui. Dans de nombreux cas, les aires protégées sont sous la gouvernance de populations autochtones et/ou communautés locales.

⁵ Dudley, N. (Editor) (2008). Guidelines for Applying Protected Area Management Categories. Gland, Switzerland: IUCN. x + 86pp. (Disponible en français sous le titre « Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées »). Stolton, S., P. Shadie and N. Dudley (2013). IUCN WCPA Best Practice Guidance on Recognising Protected Areas and Assigning Management Categories and Governance Types, Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 21, Gland, Switzerland: IUCN.

Les APAC ne sont pas toujours des aires protégées, parce qu’elles ne répondent pas toujours à la définition de l’IUCN, et certaines APAC répondent à la définition de l’IUCN, mais ne veulent pas être considérées comme des aires protégées (par exemple, pour éviter des changements obligatoires dans les structures de gouvernance à cause du système national des aires protégées). De telles aires ne peuvent pas être incluses dans la WDPA, mais peuvent être incluses dans l’ICCA Registry.

Les aires protégées de la WDPA sont divisées en groupes selon leur type de gouvernance (qui prend les décisions importantes en ce qui concerne les aires protégées, par exemple leur fondation, leur gestion, et l’application des règlements). La gouvernance des aires protégées par des populations autochtones et des communautés locales est l’un des types de gouvernance, parallèlement à la gouvernance par le gouvernement, la gouvernance partagée ou la gouvernance privée (tableau 1.1).

Tableau 1.1. Les types de gouvernance de l’IUCN utilisés dans la WDPA

A	Gouvernance par le gouvernement	Agence ou ministère fédéral ou national
		Gestion déléguée par le gouvernement
		Ministère ou agence d’une subdivision
B	Gouvernance partagée	Gouvernance collaborative
		Gouvernance transfrontalière
		Gouvernance conjointe
C	Gouvernance privée	Organisation à but lucratif
		Propriétaire individuel
		Organisation à but non lucratif
D	Gouvernance par des populations autochtones et communautés locales	Populations autochtones
		Communautés locales
	Non déclaré	

1.4 Pourquoi soumettre des informations ?

Soumettre des informations à l’ICCA Registry ou à la WDPA est un acte entièrement volontaire. Aucune communauté ou population autochtone ne devrait se sentir obligée de soumettre des informations.

L'inscription de leurs APAC dans la WDPA et/ou l'ICCA Registry présente plusieurs avantages pour les populations autochtones et les communautés locales, parallèlement, elle peut donner lieu à des inquiétudes et à des précautions qui devraient être prises en compte avant de décider de l'inscription.

Aucun des bénéfices ci-dessous ne peut être garanti. Les fournisseurs de données devraient aussi être conscients que l'UNEP-WCMC ne peut pas fournir de soutien direct aux APAC individuelles en dehors de l'aide à l'inscription.

1.4.1 Les bénéfices pour les populations autochtones et les communautés locales

- Une reconnaissance accrue qui peut aider à obtenir des financements et des soutiens pour les actions menées par la communauté.
- Discuter et documenter une APAC peut aider les communautés à apprécier leurs APAC à leurs justes valeurs, à augmenter leur confiance en elles, renforcer la solidarité au sein de la communauté, et à encourager la communication intergénérationnelle et l'implication des jeunes.
- Le processus d'inscription peut provoquer de nouvelles dynamiques de participation (ou renforcer celles déjà existantes), y compris une plus grande implication de la jeunesse, qui peut bénéficier à la gouvernance de l'APAC dans son ensemble.
- Certaines informations et certains éléments de savoir traditionnel concernant l'APAC qui risqueraient autrement de disparaître peuvent être enregistrés et protégés.
- Il est possible que l'inscription des APAC dans la WDPA et l'ICCA Registry contribue à leur sécurité, y compris en leur offrant une visibilité et une légitimité accrue, ou en renforçant la reconnaissance et le respect de la gouvernance collective, de l'autodétermination, des valeurs culturelles locales, et des droits collectifs des conservateurs.
- Des bénéfices potentiels du tourisme résultant d'une exposition accrue (ceux-ci doivent être mis en balance avec les risques potentiels posés par une surfréquentation touristique).
- Un sentiment de solidarité avec d'autres APAC.
- L'inscription a, dans certains cas, mené à d'autres formes de reconnaissance, par exemple par le programme du prix de l'Équateur du Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP).

1.4.2 Les bénéfices pour le reste du monde

- Référencer les APAC et fournir des informations les concernant contribuent à l'accroissement de la masse de connaissances permettant d'informer les politiques de conservation (ou autres), notamment celles qui concernent les APAC.
- Référencer les APAC et partager leurs informations peut permettre de mieux faire connaître et apprécier leurs valeurs multiples, notamment leur contribution à la gouvernance et la gestion environnementales.
- Référencer les APAC aide à la construction d'un réseau global d'APAC, qui permet aux populations autochtones et aux communautés locales d'apprendre les unes des autres, de promouvoir des approches et des initiatives communes, et d'apprécier leur valeur collective

en tant que partie intégrante d'une communauté mondiale. Ce bénéfice peut être encore renforcé grâce à une adhésion ou un engagement auprès de l'ICCA Consortium.

- La WDPA sert de base pour l'élaboration des rapports biannuels « Protected Planet Reports ». Ces rapports évaluent ce que le monde doit réaliser pour atteindre les objectifs de biodiversité, notamment l'objectif 11 d'Aichi, selon lequel « *d'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin* ». Fournir des données sur les APAC aide à clarifier les progrès accomplis vers les objectifs internationaux de conservation, et à assurer davantage de visibilité aux APAC dans la conservation globale.
- De meilleures réponses peuvent être apportées aux défis de la conservation à grande échelle quand les gens sont conscients de toutes les aires qui conservent actuellement la biodiversité, y compris les APAC.

1.4.3 Les considérations à prendre en compte

Même si la WDPA et l'ICCA Registry ont prévu des mesures de protection (voir le paragraphe 1.4.5), il est difficile de prédire tous les problèmes potentiels qui peuvent résulter de la participation. Les points suivants sont à considérer avant de décider de fournir des informations.

- Dans la WDPA, les informations concernant les APAC, y compris leur emplacement et leurs limites, peuvent être consultées par tout le monde. C'est aussi le cas du sous-ensemble de sites de l'ICCA Registry qui ont choisi de soumettre en ligne des pages d'étude de cas.
- Les populations autochtones et communautés locales dont les APAC comprennent des ressources importantes ou vulnérables (par exemple des ressources naturelles de grande valeur économique ; des sites qui ont un grand potentiel touristique ; des ressources alimentaires uniques) peuvent ne pas souhaiter incorporer leurs APAC sur une carte.
- Révéler l'emplacement des APAC sur internet peut les exposer à une attention non désirée ou accrue.
- L'inscription des APAC dans la WDPA et/ou l'ICCA Registry pourrait être controversée localement et pourrait déclencher des conflits au sein de la communauté, ou avec des communautés voisines, ou avec d'autres parties prenantes (par exemple le secteur privé/ des gouvernements/ des ONG/ l'armée, etc.).
- Des conflits préexistants entre conservateurs pourraient s'aggraver au moment de prendre les décisions collectives sur la communication d'informations et lorsque les conservateurs prennent davantage conscience des valeurs multiples de leur APAC. Les populations et les communautés devront peut-être resserrer leurs propres liens avant de fournir des informations.
- L'UNEP-WCMC ne peut pas aider les populations autochtones et les communautés locales à défendre leurs APAC contre des menaces, telles que les litiges de limites avec d'autres communautés, ou l'intérêt indésirable de groupes extérieurs.

- L'UNEP-WCMC ne peut pas garantir que les gouvernements accepteront/ soutiendront l'incorporation des données dans les jeux de données nationaux, ou la liste des aires protégées des Nations Unies⁶.

Des considérations énumérées ci-dessus, celles qui sont liées à la consultation/ l'utilisation par autrui des informations peuvent être limitées par l'application de restrictions aux données. La décision d'appliquer ou non des restrictions appartient à la communauté. Voir le paragraphe 1.4.4 pour plus d'informations.

1.4.4 Les restrictions de l'utilisation et de la distribution des données

Les fournisseurs des données à la WDPA et à l'ICCA Registry ont la possibilité de limiter l'accès aux informations qu'ils fournissent. Si certaines des considérations énumérées dans le paragraphe 1.4.3 sont particulièrement préoccupantes pour les conservateurs d'une APAC, ils peuvent envisager de le faire. Les données peuvent être limitées de deux façons :

- **1** : Les données sont disponibles à tous les utilisateurs, et pour toutes les utilisations sauf aux fins d'utilisation par, ou au nom, d'une entité commerciale.
- **2** : Les données sont disponibles seulement à l'UNEP-WCMC, l'UNEP et l'IUCN, et ne sont pas partagées autrement.

Les conditions d'utilisation exigent que les utilisateurs potentiels de la WDPA demandent la permission de l'UNEP-WCMC avant d'utiliser la WDPA à des fins commerciales. Si la permission est accordée par l'UNEP-WCMC, le jeu de données fourni à l'utilisateur des données exclura les aires ayant des restrictions de type 1 (celles de types 2 ne seront fournies à aucun utilisateur).

Les données limitées n'apparaîtront pas sur www.protectedplanet.net, et seront stockées en toute sécurité à l'UNEP-WCMC.

Si aucune des restrictions susmentionnées n'a été appliquée, les données seront disponibles à tous les utilisateurs et pour toutes les utilisations.

Il est important que les populations autochtones et les communautés locales envisagent attentivement s'il y a lieu de restreindre l'accès des informations concernant leurs APAC, et de peser leurs préoccupations par rapport au fait que restreindre l'accès des données peut empêcher la concrétisation des bénéfices énumérés dans les paragraphes 1.4.1 et 1.4.2.

⁶ La Liste des aires protégées des Nations Unies est publiée régulièrement sous la forme d'une liste non spatiale d'aires protégées reconnues par des gouvernements.

1.4.5 Mesures de protection

La WDPA et l'ICCA Registry utilisent des mesures de protection pour garantir que les informations ne sont pas utilisées de façon abusive :

- Les informations restent la propriété des fournisseurs des données, et peuvent être supprimées des bases de données (y compris des plateformes en ligne) à tout moment à la demande du fournisseur des données.
- Dans la WDPA, les informations qui sont restreintes sont stockées séparément des informations qui ne le sont pas. Cela sera aussi le cas pour l'ICCA Registry quand la base de données sera accessible en ligne dans l'avenir.
- Les informations sur le fournisseur des données et le pair-examineur sont conservées pour que des questions puissent être posées plus tard.
- Les informations provenant de fournisseurs des données non gouvernementaux sont examinées par des pairs avant d'être ajoutées dans la base de données. Ceci permet au pair-examineur de signaler des problèmes sur la manière dont les informations ont été recueillies, et si le processus de consentement libre, préalable et éclairé a été mené de manière appropriée.
- Le processus d'examen par les pairs peut être effectué dans le cadre d'un processus impliquant d'autres APAC, en particulier dans les cas où le pays a mis en place un réseau solide (voir appendice 1). Ce processus est conduit par plusieurs entités, notamment l'ICCA Consortium⁷, les organisations nationales compétentes et/ou d'autres experts. Alternativement, le gouvernement national peut être appelé à vérifier qu'une APAC est considérée comme faisant partie de son système national d'aires protégées. **Le fournisseur des données décide** lequel de ces processus est effectué. Lorsque le fournisseur des données n'est pas la communauté locale ou la population autochtone, cette décision devrait être prise dans le cadre d'un processus de consentement libre, préalable et éclairé.
- L'UNEP-WCMC pratique une politique de suppression. Ceci signifie que si l'UNEP-WCMC est informée d'une violation potentielle des droits d'auteurs, ou d'une violation potentielle d'une loi (y compris, mais sans s'y limiter, aux lois sur les droits d'auteur, les brevets, la propriété intellectuelle, les marques, la confidentialité, ou la protection des données), le jeu de données ou la portion concernée sera supprimé du répertoire aussi vite que possible en attendant de faire une enquête. La politique de suppression s'applique aussi dans les cas où l'UNEP-WCMC est informé qu'un site sous la gouvernance de populations autochtones ou de communautés locales a été inclus dans les bases de données par une source non gouvernementale sans le consentement libre préalable et éclairé des parties intéressées et des titulaires des droits. Tous les détails sur la façon dont est administré ce processus sont disponibles dans l'appendice 3.

⁷ www.iccaconsortium.org

2. Comment fournir des informations

Ce chapitre décrit le processus à suivre après qu'une communauté ou une population autochtone a décidé dans le cadre d'un processus de CLPE qu'elle souhaite fournir des informations à la WDPA ou l'ICCA Registry, ou aux deux bases de données. Si un soutien s'avère nécessaire, veuillez contacter iccaregistry@unep-wcmc.org. L'équipe de l'UNEP-WCMC peut guider les fournisseurs de données potentiels tout au long du processus de soumission d'informations et répondre aux questions.

Comme la base de données de l'ICCA Registry est structurée de façon similaire à la WDPA, les informations peuvent être fournies aux deux bases de données au même moment. Cependant, pour inscrire une APAC dans l'ICCA Registry, des informations supplémentaires à celles nécessaires à l'inscription dans la WDPA sont demandées, telles qu'un résumé de l'histoire de l'APAC et des informations sur la biodiversité (ces informations sont cependant facultatives). Les données des limites ne sont pas toujours requises pour l'ICCA Registry, mais elles sont fortement recommandées pour la WDPA.

Ce manuel est accompagné d'un questionnaire. Ce questionnaire est disponible sous la forme d'une feuille de calcul qui peut être utile pour fournir des informations sur plusieurs APAC. Les utilisateurs du manuel qui souhaitent recevoir une copie de cette feuille de calcul devraient contacter iccaregistry@unep-wcmc.org.

Toutes les soumissions de données doivent inclure un accord de contributeur de données (voir l'appendice 2).

Les étapes entre la communication des informations, et la saisie des informations dans les bases de données sont représentées en figure 2.1.

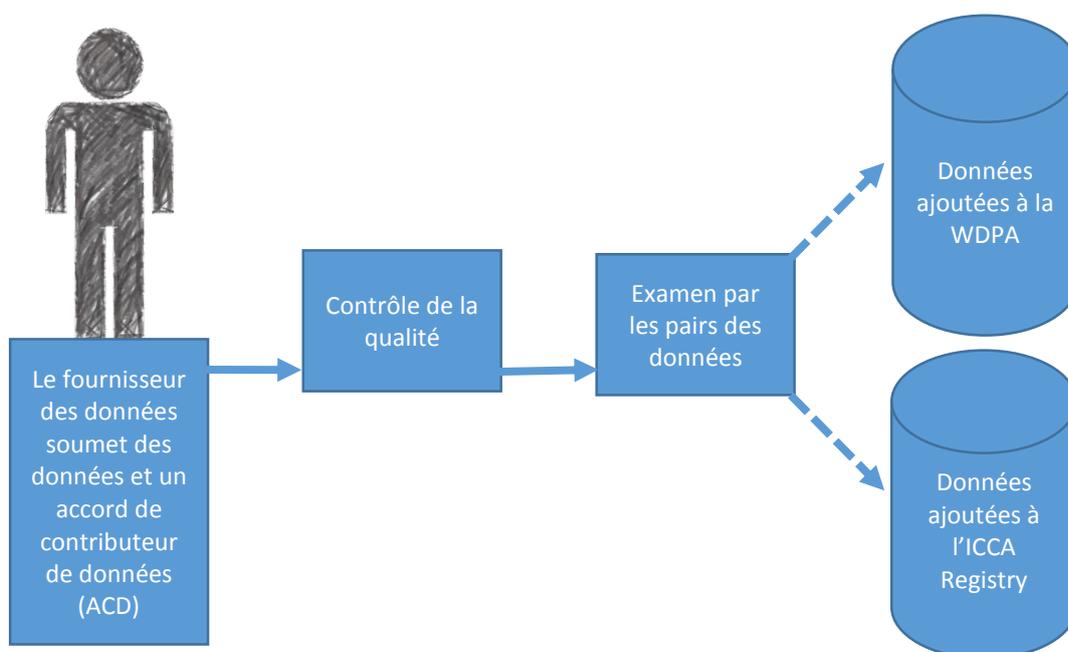


Figure 2.1. Processus par lequel les informations des fournisseurs des données non gouvernementaux entrent dans la WDPA et l'ICCA Registry

2.1 Normes des données

Les données de la WDPA et de l'ICCA Registry doivent répondre à un ensemble de normes. Les normes sont importantes pour assurer que toutes les informations sont présentées sous un format commun qui est utile à de fins de création de rapports et d'analyses très variées. Le tableau 2.1 récapitule les quatre conditions fondamentales qui doivent être remplies pour respecter les normes de données de la WDPA et de l'ICCA Registry. Des informations plus détaillées concernant chacune de ces normes sont présentées dans les chapitres suivants de ce manuel.

Tableau 2.1. Quatre conditions pour satisfaire les normes

Condition requise	WDPA	ICCA Registry
Correspondre à la définition d'une aire protégée de l'IUCN	Oui	No
Comporter des données spatiales (carte)	Données de limites fortement recommandées. Un point marquant l'emplacement est aussi accepté.	Seules une latitude et une longitude sont nécessaires.
Comporter des informations concernant la source	Oui	Oui
Avoir un accord de contributeur de données signé	Oui	Oui

2.2 Données spatiales

Les APAC sont représentées par des données de limites ou « polygones » dans la WDPA. Ce sont des schémas numériques des bords de l'APAC. Si ces informations ne sont pas disponibles, un point marquant l'emplacement peut être utilisé. Il s'agit du point central ou d'un point significatif de l'APAC, donné sous la forme des coordonnées de latitude et de longitude d'un seul emplacement. Une soumission d'informations sera acceptée pour la WDPA uniquement si un emplacement géographique est fourni, de préférence avec ses délimitations. L'ICCA Registry acceptera des sites avec un seul jeu de coordonnées latitude/longitude.

2.2.1 Données de polygone

Les données de polygone représentent les limites d'une APAC. Les polygones peuvent être en une ou plusieurs parties selon que l'APAC est formée d'une ou de plusieurs parties non reliées entre elles.

Les limites des aires protégées sont généralement créées (« numérisées ») à l'aide d'un logiciel de système d'information géographique (SIG). QGIS est un logiciel libre et open source qui peut être téléchargé sur www.qgis.org, mais l'aide d'une personne ayant reçu une formation de base en SIG sera généralement nécessaire.

Il existe de nombreux procédés qui peuvent être utilisés par les conservateurs des APAC pour créer les limites numériques de leur APAC. Des informations concernant la cartographie participative et comment cartographier des limites en utilisant des méthodes comme la cartographie à l'aide de ballons sont disponibles dans le kit de l'ICCA (ICCA Toolkit⁸).

LandMark :

Les communautés et les populations autochtones souhaitent peut-être aussi envisager de fournir des limites à LandMark, un projet qui vise à cartographier les terrains communautaires et les territoires des populations autochtones au niveau mondial : www.landmarkmap.org. Plutôt que la conservation de la biodiversité, l'intérêt de LandMark se concentre sur les éléments complémentaires de concessions terriennes et de propriété traditionnelle.

2.2.2 Données ponctuelles

Dans la WDPA et l'ICCA Registry, les points représentent généralement le point central d'un site donné. Si l'APAC se constitue de plusieurs parties, plusieurs points associés à la position centrale de chaque partie de l'APAC peuvent être enregistrés à la place.

Le site internet www.latlong.net peut être utilisé pour aider à trouver les coordonnées de latitude et longitude de l'APAC.

⁸ Corrigan, C. and Hay-Edie, T. (2013). « A toolkit to support conservation by indigenous peoples and local communities: building capacity and sharing knowledge for indigenous peoples' and community conserved territories and areas (ICCAs) » UNEP-WCMC, Cambridge, UK. Disponible sur http://wcmc.io/ICCA_toolkit

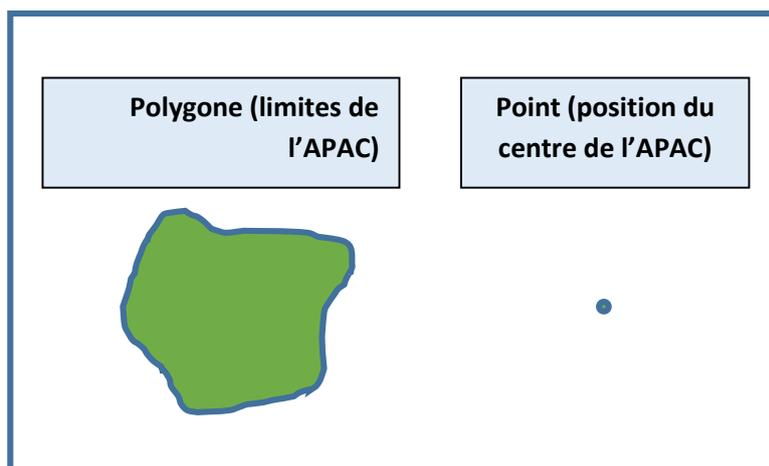


Figure 2.2 Les données spatiales : sous forme d'un polygone ou d'un point marquant l'emplacement sont nécessaires pour la WDPA. Un jeu de coordonnées latitude/longitude est nécessaire pour l'ICCA Registry.

2.3 Informations descriptives

La WDPA et l'ICCA Registry exigent toutes deux des informations descriptives. Celles-ci comprennent par exemple la taille, le type de gouvernance et le nom de l'APAC. Certaines de ces informations ont une série de valeurs permises (par exemple, le type de gouvernance doit être l'une des douze possibilités) et d'autres n'en ont pas (par exemple le nom). **Ces informations peuvent être fournies en remplissant le questionnaire qui accompagne ce manuel.** Les informations nécessaires sont décrites en détail dans le tableau en appendice 4. Dans ce tableau, les lignes en bleu **ne sont pas requises si la soumission est seulement pour la WDPA.** La WDPA a **des informations obligatoires et des informations facultatives.** Celles-ci sont marquées dans la colonne « Requirement » (condition nécessaire)

Les lignes bleues sont seulement pour l'inscription à l'ICCA Registry, et **sont toutes facultatives.** Ce qui signifie que les fournisseurs des données peuvent fournir autant d'informations qu'ils le choisissent.

2.4 Informations relatives à la source

Les informations relatives à la source concernent les coordonnées de la personne, communauté, population autochtone ou organisation fournissant les données. Enregistrer des informations relatives à la source dans les bases de données est important pour assurer que les conservateurs de l'APAC puissent conserver la propriété des données, et que les fournisseurs des données puissent être contactés pour des informations supplémentaires et des mises à jour. Ces informations sont enregistrées dans le tableau des sources de la WDPA et liées à la WDPA par le « Metadata ID », ou enregistrées dans la base de données de l'ICCA Registry. **Une soumission de données peut uniquement être acceptée si les informations relatives à la source ont été fournies.** Le tableau des sources inclut aussi des informations sur les parties responsables de la vérification ou de l'examen par les pairs des données. Ces informations sont complétées par l'UNEP-WCMC en collaboration avec le vérificateur des données.

L'appendice 5 fournit de plus amples informations sur la façon de remplir ces informations. Les fournisseurs des données devraient saisir ces informations sur la feuille de calcul et l'envoyer avec le reste de leur soumission de données à iccaregistry@unep-wcmc.org.

2.5 Examen par les pairs/ examen gouvernemental

Les informations fournies doivent avoir été vérifiées **avant de pouvoir être incluses dans l'une ou l'autre des bases de données**. Cette vérification s'effectue par un processus d'examen par les pairs national, ou un examen gouvernemental. **Cela dépend du choix du fournisseur des données**. Dans la WDPA, les informations sont étiquetées différemment selon le processus utilisé. Les informations examinées par le gouvernement sont étiquetées « State verified » (vérifiées par l'État). Les informations examinées par un examen par les pairs non gouvernemental et national sont étiquetées « Expert verified » (vérifiées par un expert). Ceci affecte aussi l'utilisation des informations dans certains cas. Par exemple, les informations « Expert verified » ne sont pas utilisées pour les statistiques des systèmes gouvernementaux d'aires protégées reconnues au niveau national.

Le processus d'examen a lieu après que les informations aient été soumises à l'UNEP-WCMC, et avant que les informations soient incluses dans l'une ou l'autre des bases de données (ou, dans les pays où il existe des réseaux d'APAC ayant des processus organisés d'examen par les pairs et de soumission des données, les informations peuvent avoir passé l'examen par les pairs avant d'atteindre l'UNEP-WCMC). L'UNEP-WCMC procède à des contrôles de qualité sur les informations et corrige les erreurs, avant de transmettre les informations aux pairs examinateurs ou examinateurs gouvernementaux.

L'objectif du processus d'examen est de :

- Confirmer l'exactitude des informations
- Confirmer la conformité des informations avec les critères de la WDPA/ l'ICCA Registry.
- Signaler d'éventuels problèmes concernant les données ou le processus de collecte des données, notamment les problèmes de consentement libre préalable et éclairé (CLPE). Ceci est important pour diminuer le risque que des informations soient fournies à l'insu ou sans l'accord des conservateurs de l'APAC.

Les principes de ce processus sont décrits ci-après, et un processus conseillé est présenté en figure 2.3. **Le processus est conçu pour être très flexible en gardant à l'esprit la diversité des contextes nationaux et infranationaux. Il est conçu uniquement comme une approche conseillée et peut être adapté pour s'adapter à des situations particulières si nécessaire.** Plusieurs pays ont déjà développé des processus nationaux d'examen par les pairs. Parmi eux, trois sont présentés en appendice 1.

2.5.1 Processus d'examen gouvernemental

Lorsque le fournisseur des données demande un processus d'examen gouvernemental, l'UNEP-WCMC transmettra les données à l'agence gouvernementale concernée (par exemple le ministère de

l'Environnement). Si le gouvernement confirme ensuite que cette aire devrait être considérée comme appartenant au système d'aires protégées reconnues par l'État du pays, alors celle-ci sera listée comme « state verified » (vérifiée par l'État). Il est important de remarquer que cela ne confère pas de statut juridique à l'APAC.

2.5.2 Processus non gouvernemental d'examen par les pairs

L'ICCA Consortium et ses organisations membres jouent un rôle majeur pour faciliter la mise en place de réseaux nationaux d'APAC, tels que les groupes de travail APAC, ou les alliances et fédérations d'APAC. Ces réseaux sont cruciaux dans le processus d'examen par les pairs.

Plusieurs réseaux nationaux sont en train d'élaborer des processus d'examen par les pairs qui sont appropriés à leur contexte national, et on s'attend à ce que ces processus évoluent avec le temps. Dans les pays où il n'existe pas de réseau national d'APAC, l'examen par les pairs peut être facilité par une organisation ou un autre réseau ayant de l'expérience dans le support aux APAC. Idéalement, le processus devrait être une collaboration de plusieurs organisations. Dans tous les cas, le processus d'examen par les pairs devrait s'assurer que l'expertise appropriée est mobilisée, et que toutes les parties prenantes et les détenteurs des droits sont suffisamment représentés. Lorsque l'UNEP-WCMC est préoccupée par la légitimité d'un processus donné d'examen par les pairs, les informations ne seront pas incluses dans les bases de données avant que tous les problèmes aient été discutés et, si nécessaire, réglés. L'UNEP-WCMC maintient des listes des réseaux nationaux d'APAC et des mécanismes existants d'examen par les pairs, et peut être contactée pour de plus amples renseignements.

Dans certains cas, de tels réseaux peuvent aussi être capables de faciliter le dialogue entre des parties en cas de conflit concernant l'inscription d'une APAC spécifique (par exemple des limites contestées). En cas de conflit, s'il y a lieu, les données seront retirées des bases de données et des portails internet associés par le processus présenté dans l'appendice 3.

Les informations qui ont été fournies avec des restrictions quant au partage doivent être vérifiées avant de pouvoir être utilisées par l'UNEP-WCMC à des fins d'analyse. Lorsque des populations autochtones, des communautés locales, ou d'autres entités agissant pour ou avec elles fournissent des données avec des restrictions, les données seront partagées avec le comité/ mécanisme identifié par le réseau national d'APAC comme responsable du processus d'examen par les pairs dans le pays concerné. Le comité/mécanisme ne sera pas autorisé à partager davantage les données.

Une confirmation écrite du résultat de l'examen par les pairs devrait être envoyée par l'examineur à l'UNEP-WCMC sous forme d'email ou de lettre. L'UNEP-WCMC conserve les informations concernant le fournisseur des données et le pair-examineur dans le tableau des sources de la WDPa et la base de données de l'ICCA Registry. Ces informations sont disponibles au public, à moins que le fournisseur des données ait demandé une restriction des données (voir le paragraphe 1.4.4).

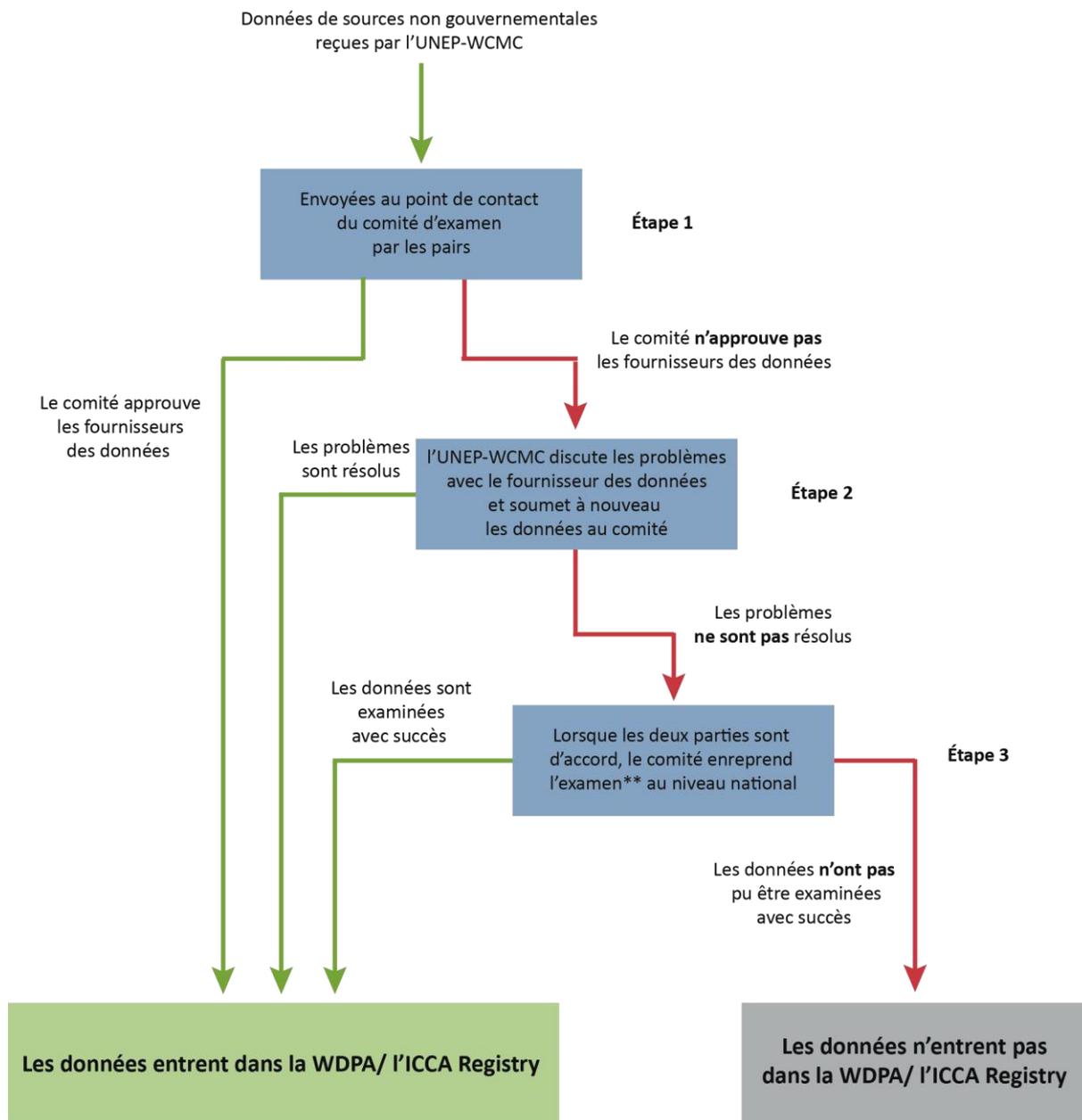


Figure 2.3. Processus d'examen par les pairs conseillé, dans les cas où le fournisseur des données est non-gouvernemental, et a choisi un processus d'examen par les pairs non gouvernemental (** utilisant un processus d'examen par les pairs approprié au contexte)

2.6 À quoi s'attendre après avoir soumis des informations

Une fois les processus de contrôle qualité et d'examen par les pairs accomplis, les informations sont habituellement incluses dans les bases de données sous deux mois. Le fournisseur des données et le pair-examineur sont informés et sont correctement cités dans le tableau des sources de la WDPA et dans l'ICCA Registry (voir le paragraphe 2.2.4). Si la communauté ou population autochtone a opté pour une étude de cas sur le site internet de l'ICCA Registry, celle-ci sera consultable en ligne sous deux mois.

Après que les informations sont ajoutées dans les bases de données, le fournisseur des données sera contacté tous les cinq ans pour confirmer que les informations sont toujours exactes. Dans l'éventualité où le fournisseur des données ne peut pas être joint, l'organisation ou le réseau qui a effectué le processus d'examen ou d'examen par les pairs sera contacté. L'UNEP-WCMC envisagera de retirer les informations si aucune des parties ne peut être jointe. Des mises à jour supplémentaires sont les bienvenues à tout moment.

Les informations peuvent être utilisées à de nombreuses fins. Selon les restrictions, la WDPA est utilisée par l'UNEP-WCMC, ses partenaires, et des universitaires pour étudier des questions relatives aux aires protégées, notamment où elles se trouvent, ce qu'elles protègent, qui les gouverne, et à quel point elles sont connectées. Elle est aussi utilisée par des entreprises pour s'assurer qu'elles ne planifient pas d'opérations dans des aires protégées, et elle est utilisée par des gouvernements pour comparer leur système d'aires protégées avec ceux d'autres pays et pour l'aménagement du territoire.

La WDPA est utilisée pour suivre les progrès accomplis en direction des Objectifs de développement durable et d'autres objectifs internationaux. Elle est aussi utilisée par d'autres ONG pour des projets tels que le Global Forest Watch, qui aide les gens à surveiller et conserver les écosystèmes des forêts. Ces utilisations potentielles sont extrêmement variées, la plaçant à l'avant-garde des projets émergents en matière de conservation.

Les informations supplémentaires de l'ICCA Registry peuvent être utilisées pour des études de cas, et pour attirer l'attention sur des exemples spécifiques. Il peut aussi être utilisé pour des analyses en profondeur se rapportant spécifiquement aux APAC, puisque l'ICCA Registry stocke des informations plus détaillées sur les aspects sociaux de la conservation, notamment la gouvernance, des informations concernant les communautés, leurs motivations et les menaces auxquelles elles sont confrontées. Les deux bases de données combinées peuvent par conséquent permettre de mieux comprendre un large éventail de questions environnementales, sociales et bioculturelles entourant les APAC.

Les études de cas d'APAC sont disponibles sur www.iccaregistry.org. La WDPA est mise à disposition par l'intermédiaire de www.protectedplanet.net. Les conservateurs d'APAC peuvent utiliser ces informations, en plus des informations de la WDPA, à de nombreuses fins, notamment l'identification d'APAC voisines, la mise en place de réseau, et la découverte de nouvelles idées.

Les informations fournies à la WDPA ou à l'ICCA Registry qui sont restreintes à une utilisation par l'IUCN, l'UNEP et l'UNEP-WCMC seront utilisées en interne pour des analyses, mais les informations elles-mêmes ne seront pas publiées. Pour plus d'informations, voir le paragraphe 1.4.4.

2.7 Utilisation de la WDPA

2.7.1 Conditions d'utilisation

L'utilisation des données de la WDPA est soumise au respect des conditions d'utilisation disponible sur la page <http://www.protectedplanet.net/terms>.

Les conditions d'utilisation décrivent les conditions sous lesquelles la WDPA peut être reproduite par des tierces parties et comment l'utilisation de la WDPA doit être citée et quelles sources remercier. La WDPA est téléchargeable ou utilisable gratuitement à des fins de recherche scientifique et des fins non commerciales. L'utilisation de la WDPA par ou pour le compte (par exemple par des consultants) de sociétés à but lucratif est limitée par des conditions d'utilisation spécifiques.

2.7.2 Politique de suppression

L'UNEP-WCMC pratique une politique de suppression. Ceci signifie que si l'UNEP-WCMC est informée d'une violation potentielle des droits d'auteurs, ou d'une violation potentielle d'une loi (y compris, mais sans s'y limiter, aux lois sur les droits d'auteur, les brevets, la propriété intellectuelle, les marques, la confidentialité, ou la protection des données), le jeu de données ou la portion concernée sera supprimé du répertoire aussi vite que possible en attendant de faire une enquête. La politique de suppression s'applique aussi dans les cas où l'UNEP-WCMC est informé qu'un site sous la gouvernance de populations autochtones ou de communautés locales a été inclus dans la WDPA ou l'ICCA Registry par une source non gouvernementale sans le consentement libre préalable et éclairé des parties intéressées et des titulaires des droits.

Tous les détails sur la façon dont est administré ce processus sont disponibles dans l'appendice 3.

2.8 Futures orientations

L'UNEP-WCMC participe aux travaux d'un groupe de travail organisé par la Commission mondiale des aires protégées de l'IUCN, qui vise à fournir des recommandations sur les « autres mesures de conservation effectives par zone » (souvent désignées sous le sigle anglais OECM). Il est question de ces zones dans le texte de l'objectif 11 d'Aichi, un objectif adopté dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (voir le paragraphe 1.4.2), et elles sont censées contribuer avec les aires protégées à atteindre 17 % de couverture des zones terrestres mondiales et 10 % des zones marines d'ici à 2020.

Selon les recommandations, cela pourrait ouvrir la voie à ce que des zones qui garantissent la conservation de la biodiversité, mais ne sont pas des aires protégées soient reconnues pour leur valeur de conservation dans la WDPA. De telles zones sont déjà reconnues dans l'ICCA Registry.

De nombreuses APAC qui ne répondent pas à la définition d'une aire protégée pourraient être incluses. En conséquence, ces APAC seraient prises en compte dans les publications comme la série des rapports Protected Planet, qui mesure les progrès accomplis dans les accords internationaux de conservation.

2.9 Informations supplémentaires

Les liens suivants sont des sources d'informations supplémentaires concernant les sujets abordés dans ce manuel :

Protected Planet Report 2016: http://wcmc.io/protectedplanetreport_2016_FR

United Nations List of Protected Areas 2014:

<Http://blog.protectedplanet.net/post/102481051829/2014-united-nations-list-of-protected-areas>

disponible en français sous le titre : Liste des Nations Unies des Aires protégées 2014

Le site internet de l'ICCA Consortium: www.iccaconsortium.org

Le site internet de l'ICCA Registry: www.iccaregistry.org

L'ICCA Toolkit: http://wcmc.io/ICCA_toolkit

Le site internet de l'IUCN: www.iucn.org (on peut atteindre une version du site en français en cliquant sur le lien FR en haut à droite sur la page d'accueil)

Le site internet Protected Planet (où se trouve la WDPA): www.protectedplanet.net

Le site internet de l'UNEP: www.unep.org (on peut atteindre une version du site en français en cliquant sur le lien « français » en haut à droite sur la page d'accueil)

Le site internet de l'UNEP-WCMC: www.unep-wcmc.org

Le manuel d'utilisation de la base de données mondiale sur les aires protégées: http://wcmc.io/WDPA_Manual (disponible en français sur demande)

Appendice 1 Processus nationaux d'examen par les pairs pour la soumission d'une nouvelle entrée dans l'ICCA Registry et/ou la WDPA (présentation et exemples)

L'ICCA Registry et la WDPA reposent sur des processus d'examen par les pairs pour assurer que les procédures appropriées sont suivies et que les normes sont respectées. Suivant les recommandations de l'ICCA Consortium, ce sont les conservateurs des communautés et des populations autochtones eux-mêmes qui définissent et gouvernent au sein de leur pays les processus d'examen par les pairs qui ont lieu avant qu'une APAC puisse être incluse dans l'ICCA Registry ou la WDPA. Compte tenu de l'immense variété de systèmes de gouvernance et de contextes culturels relatifs aux APAC à travers le monde, il est inévitable que ces processus nationaux soient variés. Lorsque des réseaux nationaux ou régionaux dédiés aux APAC (par exemple, des groupes de travail sur les APAC, des alliances et des fédérations) existent, il est préférable qu'ils soient chargés de convenir et de mettre en œuvre un processus participatif, à l'échelle appropriée, pour l'examen par les pairs des APAC et la soumission des informations pertinentes à l'UNEP-WCMC. L'objectif d'un tel processus participatif est de garantir que chaque inscription est soumise avec un consentement libre préalable et éclairé et répond aux normes pertinentes de l'ICCA Registry/WDPA (par exemple, toutes les inscriptions d'APAC soumises à l'ICCA registry doivent répondre complètement aux critères des APAC (voir les termes clés)) et que le processus global respecte les valeurs de gouvernance, telles que le traitement équitable, la transparence, le respect des droits, et la légitimité des voix, entre autres. Ci-après sont présentés trois exemples de processus nationaux d'examen par les pairs qui ont été adaptés à leur contexte d'application avec l'aide de membres et du personnel de l'ICCA Consortium. D'autres pays sont en train de développer un mécanisme ou n'ont pas encore commencé à le faire. Les représentants de ces pays pourraient envisager d'utiliser un ou plusieurs des exemples comme cadre de base pour le développement de leur propre processus.

Espagne : un protocole rigoureux pour l'examen par les pairs des APAC candidates à l'ICCA Registry et la WDPA

En juin 2015, l'ICCA Consortium et son organisation membre *Iniciativa Comunales* — l'alliance d'APAC active en Espagne — ont organisé un atelier pour les représentants de potentielles APAC du pays (principalement des ressources terrestres, aquatiques et naturelles gouvernées comme des « terrains communaux »). L'atelier qui s'est tenu à Madrid, a été fortement participatif et a produit un projet ébauchant les grandes lignes d'un processus d'examen par les pairs pour les candidats à l'ICCA Registry/WDPA. Ce premier jet a été examiné et a reçu des contributions d'un plus grand groupe de représentants d'APAC et d'autres experts invités par les communautés d'APAC. En juin 2016, un protocole final a été compilé, approuvé et adopté lors de l'assemblée générale d'*Iniciativa Comunales*.

Dans ce protocole espagnol, chaque APAC candidate est soumise à un examen par plusieurs représentants anonymes d'autres APAC qui sont comparables en termes de géographie et de secteur (par exemple en lien avec la pêche, la forêt, les ressources pastorales ou les ressources en eau). De cette façon, les intérêts particuliers et les aires autodéclarées qui ne répondent pas à la définition

d'APAC peuvent être examinés. Les communautés de conservateurs sont habilitées à évaluer et sont en charge de maintenir la qualité des soumissions, et l'action collective des APAC espagnoles en tant que communauté co-responsable s'en trouve renforcée. Il semblerait que l'existence de ce processus facilite aussi la soumission de plus d'entrées d'APAC, comme de nombreux bénévoles expérimentés de *Iniciativa Comunales* ont accepté de renseigner et de soutenir les potentielles communautés d'APAC candidates. Alors que *Iniciativa Comunales* a été le « moteur initial » jusqu'à présent, son rôle devrait diminuer progressivement, alors qu'un nouvel organe de gouvernance spécialisé incluant une représentation directe des APAC déjà inscrites prend sa place. Les conservateurs d'APAC inscrites devraient donc prendre de plus en plus en charge l'assistance et la coordination du processus d'examen par les pairs, alors qu'*Iniciativa Comunales* restera impliqué dans un rôle consultatif.

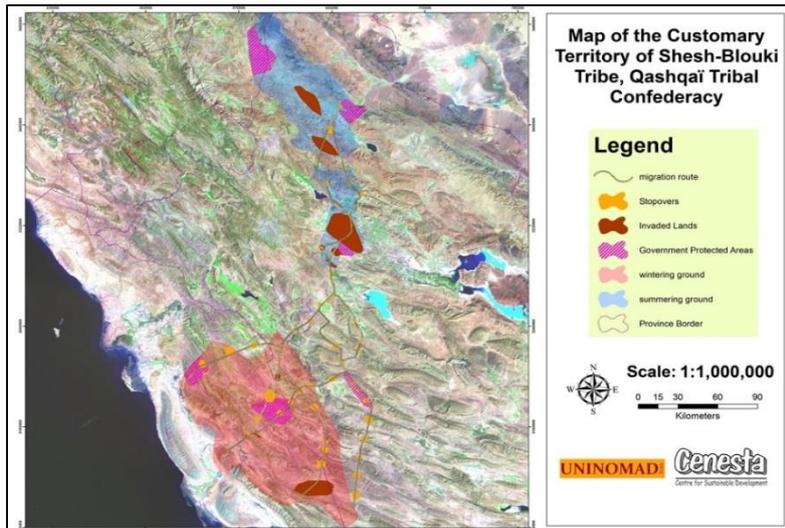
Fondamentalement, le processus espagnol se concentre sur la co-responsabilité et souligne que les communautés d'APAC peuvent et doivent assumer la responsabilité collective du processus d'inscription des APAC dans les bases de données internationales.

Source *Iniciativa Comunales*

Iran : L'évaluation de différentes dimensions des APAC et la promotion de la solidarité intra et intercommunauté



Un moment lors de l'évaluation d'un territoire communautaire, Iran (Copyright Cenesta)



Carte des territoires APAC de la communauté préparée à l'aide d'un SIG participatif (Copyright Cenesta)

En Iran, l'approche pour obtenir une reconnaissance appropriée des APAC a été développée par l'UNINOMAD — l'Union des tribus nomades autochtones d'Iran avec Cenesta — le Centre pour le développement durable et l'environnement. Cenesta est une organisation membre d'UNINOMAD, et assure le rôle de secrétariat national et international et de fournisseur de soutien technique. UNINOMAD et Cenesta sont deux membres fondateurs de l'ICCA Consortium. L'approche comprend les étapes suivantes :

Étape 1 : la tribu ou communauté traditionnelle de populations autochtones effectue **trois évaluations communautaires** (si nécessaire assistée par l'expertise technique de Cenesta) ; les trois évaluations sont :

- **Évaluation territoriale** (les Anciens de la communauté et les animateurs travaillent sur les cartes d'APAC, à l'aide d'un SIG participatif, identifient les limites des territoires, les territoires d'été et d'hiver, les routes migratoires et les menaces et incursions sur leur territoire, tel que les invasions de terres, les réaffectations de terres par le gouvernement, etc.) ;
- **Évaluation écologique** (les cartes des territoires APAC préparées à l'aide d'un SIG participatif sont affinées pour inclure des biens écologiques tels que les lacs, rivières, zones humides, pâturages, montagnes, et sites sacrés, et les tendances actuelles de leur conservation, les aires protégées du gouvernement et leur chevauchement avec les APAC sont aussi notés sur les cartes) ;
- **Évaluation de la gouvernance** (les structures de gouvernance en usage de chaque tribu ou communauté sont identifiées et renforcées ou rétablies, suivant les besoins ; l'approche favorise la solidarité au sein de la communauté, y compris pour la conservation de la nature et des ressources naturelles.)

Étape 2 : Si les évaluations sont positives et encourageantes, c'est-à-dire, si les évaluations révèlent que l'aire répond aux trois caractéristiques des APAC, la tribu ou communauté peut prendre la décision de donner son **consentement libre préalable et éclairé (CLPE) pour « déclarer son APAC »**.

Étape 3 : Si la communauté en décide ainsi, les résultats des trois évaluations et la déclaration de CLPE d'APAC sont réunis et **soumis au registre national d'APAC de l'UNINOMAD maintenu par son secrétariat, Cenesta**.

Étape 4 : Appuyé par la reconnaissance de la tribu ou communauté concernée, Cenesta prépare les documents requis, et une synthèse abrégée en anglais des entrées d'APAC, et les transmet à l'ICCA Registry et/ou la WDPA. Les rapports complets sont ensuite transmis aux agences gouvernementales pertinentes (telles que l'Organisation chargée de la gestion des forêts et des bassins hydrographiques — FRWO ; le Département de l'environnement — DOE ; ou le Département du patrimoine culturel, du tourisme et de l'artisanat) pour leur information et un soutien supplémentaire, notamment l'intégration des rapports des accords internationaux, par exemple l'Objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité.

Source UNINOMAD et Cenesta

Les Philippines : adhésion à l'ICCA Registry comme processus de prise de conscience, de renforcement et de motivation réfléchi

Aux Philippines, un dossier d'APAC soumis à l'ICCA Registry est le point culminant d'un processus par lequel les communautés se mobilisent, effectuent un inventaire de leurs ressources et consolident leurs connaissances de la gouvernance et des pratiques de gestion traditionnelles, et des systèmes et institutions du savoir autochtone. Le processus peut commencer par la cartographie communautaire, la planification de la conservation, une déclaration collective concernant l'APAC locale, ou toute autre activité de documentation. Une soumission à l'ICCA Registry national n'est jamais le fruit du hasard. Le processus a besoin d'un déclic pour l'action de la communauté, comme c'est le cas lorsque des membres de la communauté sont soutenus dans leur prise de conscience et dans leur réaffirmation des actions de la communauté en ce qui concerne son APAC. Dans d'autres cas, le déclic peut être l'organisation d'une équipe de recherche locale, offrant une formation pour conduire un inventaire des ressources pour déterminer « l'état de santé » de la forêt locale. Très souvent, la construction participative d'un modèle en 3D de l'APAC aide à donner forme à la signification et l'interprétation du paysage pour la communauté. Cela aide à visualiser les activités quotidiennes, les liens entre la population et l'environnement, et comment le savoir local aide à gérer les ressources naturelles.

Après le déclic initial, le processus se développe jusqu'à ce que les communautés produisent leur propre analyse des problèmes rencontrés par l'APAC. La biodiversité locale est-elle en bonne santé ? Est-elle en train de récupérer et de s'améliorer ? Est-elle en train de diminuer et de s'affaiblir ? La population comprend-elle pourquoi ? Agit-elle en fonction ? L'absence d'une espèce nous révèle-t-elle quelque chose ? Quoi exactement ? L'abondance accrue d'une autre espèce est-elle révélatrice ? Quelles conséquences la communauté peut-elle en attendre ? **Les préoccupations sont prises en compte lors d'un exercice participatif de planification de la conservation qui est organisé au sein de la communauté.** Des cartes thématiques sont utilisées pour compléter l'analyse de la communauté. L'exercice de planification se termine par une « **déclaration d'APAC** » de la communauté. Pour conclure, la communauté donne **son consentement libre préalable et éclairé à soumettre le dossier APAC au registre.**

La dernière étape du processus de soumission d'une APAC à l'ICCA Registry global est un examen au niveau national, qui est effectué **par des représentants d'APAC élus pour gérer l'ICCA Consortium des Philippines** (Bukluran Inc. — une organisation membre de l'ICCA Consortium international) Le but de cet examen est de protéger les APAC de menaces éventuelles ou d'effets néfastes sur leur biodiversité ou les valeurs culturelles qui leur sont associées. Lorsque la soumission est acceptée et l'APAC incorporée dans l'ICCA Registry international, le but est que l'APAC reçoive une « couche supplémentaire de protection » et un encouragement à poursuivre les exploitations et le développement des terres souhaités par la communauté.

Source Bukluran Inc., KASAPI et PAFID

Appendice 2 Accord de contributeur de données pour les fournisseurs des données (non gouvernementaux)

Imprimé sur du papier à entête de l'organisation/agence si possible

Accord de contributeur de données

[Insérer le nom de la personne]

Insérer le nom de l'organisation, la communauté ou la population autochtone

Adresse

Numéro de téléphone

Adresse email]

1. Pour le compte de *[insérer le nom de l'organisation/agence]*, je soussigné(e) fournis/ nous soussignés fournissons le jeu de données suivant à l'UNEP-WCMC pour intégration dans WDPA (la Base de données mondiale sur les aires protégées) et/ou l'ICCA Registry (le Registre des aires du patrimoine autochtone et communautaire) : *[Insérer le nom du jeu de donnée]*. Le jeu de donnée comprend des limites géographiques et des attributs concernant *[insérer le nom du pays/de la région/etc.]*.

Une brève description des données (y compris le format des données, le nombre de polygones et de points, et toute autre information pertinente. Veuillez aussi indiquer si les données sont soumises pour la WDPA, l'ICCA Registry ou les deux) :

La WDPA est un ensemble de données agrégées des meilleures données disponibles provenant d'un grand nombre de sources. C'est un projet conjoint de l'UNEP (le Programme des Nations Unies pour l'environnement) et l'IUCN (l'Union internationale pour la conservation de la nature) géré par l'UNEP-WCMC (le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement). Elle est utilisée à diverses fins de conservation, ainsi que pour fournir un support à la Convention sur la diversité biologique et à l'Organisation des Nations Unies en matière de durabilité de l'environnement. La base de données est complétée par l'ICCA Registry, qui stocke des informations supplémentaires sur les aires du patrimoine autochtone et communautaire.

Sauf indication contraire, ce jeu de données est fourni « libre de restrictions »⁹. Nous, les soussignés, acceptons et comprenons qu'en fournissant des données pour inclusion dans la WDPA, ces données seront visibles et téléchargeables, conformément aux termes et conditions de la WDPA, sur des sites internet gérés par l'UNEP-WCMC et l'IUCN, utilisables pour des analyses, et redistribuées à des tiers pour une utilisation sur d'autres plateformes.

2. Je confirme que j'ai/ nous confirmons que nous avons le droit, la permission et l'autorité de communiquer ce jeu de données à l'UNEP-WCMC.

Le fournisseur des données a la permission des parties prenantes et détenteurs des droits concernés de partager le jeu de données avec l'UNEP-WCMC. S'il y a lieu, le fournisseur des données partage le jeu de données avec l'UNEP-WCMC avec le consentement libre préalable et éclairé des communautés et/ou populations autochtones impliquées dans la gestion, la gouvernance ou la propriété des sites décrits dans le jeu de données. Le fournisseur des données a fait tous les efforts raisonnables pour assurer l'exactitude du jeu de données.

S'il est découvert que le jeu de données a été fourni sans la permission des parties prenantes et des détenteurs des droits, il sera immédiatement enlevé de la WDPA et/ou l'ICCA Registry.

3. Les appellations d'entités géographiques dans les jeux de données ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion ou d'un point de vue de l'UNEP-WCMC ou du fournisseur des données sur le statut légal d'un pays, territoire ou aire, ou de ses autorités, ou sur la délimitation de ses frontières ou limites.

L'UNEP-WCMC reconnaitra et respectera les droits de propriété intellectuelle du fournisseur des données et de ses partenaires et conservera les mentions et informations appropriées de la source des données telles qu'elles ont été fournies à l'UNEP-WCMC.

L'UNEP-WCMC se réserve le droit de demander la vérification du jeu de données de ses partenaires, et de retirer ou suspendre de la WDPA et/ou de l'ICCA Registry toutes les données qui ne peuvent être vérifiées.

Par la présente, je donne /nous donnons la permission à l'UNEP-WCMC d'intégrer ces données dans la WDPA et/ou l'ICCA Registry.

Signature

Titre et nom

Date

⁹ L'UNEP-WCMC accepte volontiers des données avec des restrictions. Celles-ci comprennent des données qui sont disponibles pour publication mais pas pour une utilisation par ou pour le compte d'une entité commerciale, et des données qui sont disponibles uniquement à l'UNEP-WCMC, l'UNEP et l'IUCN, et ne seront pas publiées. Si vous souhaitez imposer des restrictions sur des données, avez besoin d'informations supplémentaires, veuillez contacter protectedareas@unep-wcmc.org

Appendice 3 Politique de suppression

L'UNEP-WCMC pratique une politique de suppression de telle sorte que si l'UNEP-WCMC est informée d'une violation potentielle des droits d'auteurs, ou d'une violation potentielle d'une loi (y compris, mais sans s'y limiter, aux lois sur les droits d'auteur, les brevets, la propriété intellectuelle, les marques, la confidentialité, la protection des données, l'obscénité, la diffamation et la calomnie), le jeu de données ou la portion concernée sera supprimé du répertoire aussi vite que possible en attendant de procéder à une enquête.

Dans les cas où les griefs semblent plausibles, le jeu de données ou la portion concernée seront retirés du répertoire. Une décision déterminant si les informations peuvent être publiées à nouveau peut prendre un certain temps s'il est nécessaire à l'UNEP-WCMC de demander un avis juridique pour régler la plainte.

Comment notifier l'UNEP-WCMC d'une requête de suppression :

Si vous avez trouvé des informations considérées illégales dans la WDPA ou l'ICCA Registry, par exemple une violation du droit d'auteur (que ce soit le vôtre ou celui d'une tierce partie) ou toute autre loi, y compris, mais sans s'y limiter, aux lois relatives aux brevets, aux marques, à la confidentialité, la protection des données, l'obscénité, la diffamation, la calomnie ou l'incitation au terrorisme, veuillez contacter protectedareas@unep-wcmc.org en fournissant les informations suivantes :

- Vos coordonnées.
- Le détail du jeu de donnée ou de la portion concernée du dit jeu de donnée.
- La nature de votre plainte ou de votre préoccupation.
- Une affirmation que votre plainte est communiquée de bonne foi et est exacte.
- Si votre plainte concerne une violation de vos droits d'auteur ou de votre propriété intellectuelle, veuillez indiquer, sous peine de parjure, que vous êtes le propriétaire de ces droits ou que vous avez l'autorisation d'agir pour le compte du propriétaire des droits.

La procédure suivante sera utilisée :

1. L'UNEP-WCMC accusera réception de votre plainte par email ou lettre et procédera à une évaluation initiale de la validité et la vraisemblance de la plainte, recherchant éventuellement un avis juridique.
2. En premier lieu, les requêtes de suppression seront examinées par l'UNEP-WCMC. Si l'évaluation initiale est jugée potentiellement valide et exige un examen plus approfondi ou un avis juridique, les informations seront temporairement retirées du site internet de la WDPA ou de l'ICCA Registry ou d'un portail internet associé en attendant une solution concertée.

3. Si nécessaire, le contributeur sera notifié que les informations font l'objet d'une plainte, sous quelles allégations, et sera invité à dissiper la plainte concernée.

Résultats

Au terme de la procédure de suppression décrite ci-dessus, l'un des trois résultats suivants se produira :

1. Si la plainte n'est pas validée, le jeu de donnée ou les portions concernées ne seront pas modifiés et le jeu de données sera réintégré dans la WDPA ou l'ICCA Registry et les portails internet associés.
2. Si la plainte est validée et une solution concertée entraîne des modifications/mises à jour des informations en question, les informations seront réintégrées dans la WDPA ou l'ICCA Registry après que les changements/mises à jour nécessaires aient été effectués.
3. Si la plainte est validée, mais qu'une solution à l'amiable n'est pas possible, les informations seront définitivement supprimées du site de la WDPA ou de l'ICCA Registry et des portails internet associés.

Appendice 4 Informations descriptives détaillées

Les informations nécessaires pour la WDPA et l'ICCA Registry. Le texte en gris indique des champs qui sont assignés par l'UNEP-WCMC et pas le fournisseur des données. **Les lignes en bleu (notée « uniquement pour l'ICCA Registry) ne sont pas nécessaires pour la WDPA. Pour les soumissions à l'ICCA Registry, toutes les lignes en bleu sont facultatives.**

No	Requirement (Condition requise)	Provided by (fourni par)	Full field name (Nom de champ complet)	Accepted values (valeurs permises)
1	Obligatoire	Fournisseur des données	In WDPA	Les données sont-elles fournies pour la WDPA ? 1 (<i>oui</i>) ; 0 (<i>non</i>)
2	Obligatoire	Fournisseur des données	In ICCA Registry	Les données sont-elles fournies pour l'ICCA Registry ? 1 (<i>oui</i>) ; 0 (<i>non</i>)
3	Obligatoire	UNEP-WCMC	WDPA ID (identifiant WDPA)	Assigné par l'UNEP-WCMC. Identifiant unique pour une aire protégée
4	Obligatoire	UNEP-WCMC	WDPA Parcel ID (identifiant de parcelle)	Assigné par l'UNEP-WCMC. Identifiant unique pour des parcelles ou des zones à l'intérieur d'une aire protégée.
5	Obligatoire	Fournisseur des données	Protected Area definition (Définition d'une aire protégée)	Valeurs permises : 1 (<i>conforme à la définition de l'IUCN et/ou de la CDB</i>) ; 0 (<i>non conforme à la définition de l'IUCN et/ou de la CDB (actuellement enregistré en dehors de la WDPA)</i>).
6	Obligatoire	Fournisseur des données	Name (nom)	Nom de l'aire protégée soumis par le fournisseur des données.
7	Obligatoire	Fournisseur des données	Original name (nom original)	Nom de l'aire protégée dans la langue d'origine.
8	Obligatoire	Fournisseur des données	Designation (désignation)	Nom de la désignation (par ex. APAC ou aire conservée par une communauté).
9	Facultatif	Fournisseur des données	English designation (désignation anglaise)	Désignation (comme ci-dessus) en anglais
10	Obligatoire	Fournisseur des données	Designation type (type de désignation)	Valeurs permises : National, Regional (continental), International, Not Applicable (sans objet ; <i>si le statut est établi, noté « Established » pour le champ « STATUS »</i>).

No	Requirement (Condition requise)	Provided by (fourni par)	Full field name (Nom de champ complet)	Accepted values (valeurs permises)
11	Facultatif	Fournisseur des données	IUCN management category (catégorie de gestion de l'IUCN)	Valeurs permises : la, lb, II, III, IV, V, VI, Not Applicable (sans objet), Not Assigned (non attribué), Not Reported (non déclaré)
12	Obligatoire	UNEP-WCMC	International criteria (critères internationaux)	Assigné par l'UNEP-WCMC. Uniquement pour les sites inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité et les sites Ramsar
13	Obligatoire	Fournisseur des données	Marine (caractère marin)	Valeurs permises : 0 (AP 100 % terrestre), 1 (côtier : AP marine et terrestre), et 2 (AP 100 % marine) AP=aire protégée
14	Obligatoire	Fournisseur des données	Reported marine area (superficie marine rapportée)	Superficie marine en kilomètres carrés.
15	Obligatoire	UNEP-WCMC	GIS marine area (superficie SIG marine)	Assignée par l'UNEP-WCMC.
16	Obligatoire	Fournisseur des données	Reported area (superficie rapportée)	Superficie en kilomètres carrés
17	Obligatoire	UNEP-WCMC	GIS area (superficie SIG)	Assignée par l'UNEP-WCMC.
18	Facultatif	Fournisseur des données	No take (pêche interdite)	Valeurs permises : All (tout), Part (en partie), None (néant), Not Reported (non déclaré), Not Applicable (sans objet, si le champ Marine = 0).
19	Facultatif	Fournisseur des données	No take area (zone de pêche interdite)	Surface de la zone de pêche interdite en kilomètres carrés
20	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	No take permanency (caractère immuable de l'interdiction de la pêche)	Valeurs permises : Permanent, Seasonal (saisonnière), Not Applicable (sans objet, si NO_TAKE = None or Not Applicable), Not Reported (non déclaré, si NO_TAKE = Not Reported)
21	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Established by (établie par)	Valeurs permises : Local community (communauté locale), Non-profit organisations (organisation à but non lucratif), National/federal law (législation nationale ou fédérale), Sub-national law (législation d'une subdivision nationale)
22	Obligatoire	Fournisseur des données	Status (statut)	Valeurs permises : Proposed (proposée), Inscribed (inscrite), Adopted (adoptée), Designated (désignée, reconnue ou réservée par des moyens légaux), Established (établie, reconnue ou réservée par d'autres moyens efficaces).

No	Requirement (Condition requise)	Provided by (fourni par)	Full field name (Nom de champ complet)	Accepted values (valeurs permises)
23	Obligatoire	Fournisseur des données	Status year (année de statut)	Année de la promulgation du statut (champs « STATUS »).
24	Facultatif	Fournisseur des données	Governance type (types de gouvernance)	Valeurs permises : Federal or national ministry or agency (ministère ou agence fédéral ou national), Sub-national ministry or agency (ministère ou agence d'une subdivision nationale), Government-delegated management (Gestion déléguée par le gouvernement), Transboundary governance (Gouvernance transfrontalière), Collaborative governance (gouvernance collaborative), Joint governance (gouvernance conjointe), Individual landowners (propriétaires privés), Non-profit organisations (organisations à but non lucratif), For-profit organisations (organisations à but lucratif), Indigenous peoples (populations autochtones), Local communities (communautés locales), Not Reported (non déclaré).
25	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Governance council (conseil de gouvernance)	Valeurs permises : Indigenous people's governing council (conseil de gouvernance de la population autochtone), Local community governing council (conseil de gouvernance de la communauté locale), Elders' council (Conseil des Anciens), Women's council (conseil des femmes), Youth council (conseil de la jeunesse), None (aucun)
26	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Governance council formation (formation du conseil de gouvernance)	Valeurs permises : Elected (élu), Delegated (délégué), Inherited (hérité), Not Applicable (sans objet, <i>si GOV_COUNCIL = None</i> c'est-à-dire s'il n'y a pas de conseil de gouvernance)
27	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Owner name (nom du propriétaire)	Personne ou groupe qui possède les terres/ressources
28	Facultatif	Fournisseur des données	Ownership type (forme de propriété)	Valeurs permises : State (état), Communal (communautaire), Individual landowners (propriétaire privé), For-profit organisations (organisations à but lucratif), Non-profit organisations (organisations à but non lucratif), Joint ownership (copropriété), Multiple ownership (multipropriété), Contested (disputé), Not Reported (non déclaré).
29	Facultatif	Fournisseur des données	Management authority (autorité de gestion)	Personne ou groupe gérant l'aire protégée.
30	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Management Format (Format de gestion)	Valeurs permises : Written (écrit, <i>c'est-à-dire utilisant un plan de gestion et d'autres documents</i>), Oral (<i>c'est-à-dire basé sur des pratiques transmises de génération en génération</i>), Visual (visuel, <i>c'est-à-dire selon des changements observés</i>)

No	Requirement (Condition requise)	Provided by (fourni par)	Full field name (Nom de champ complet)	Accepted values (valeurs permises)
31	Facultatif	Fournisseur des données	Management plan (plan de gestion)	Lien ou référence au plan de gestion de l'aire protégée.
32	Obligatoire	UNEP-WCMC	Verification	Assigné par l'UNEP-WCMC. Valeurs fixées : State Verified (vérifié par un État), Expert Verified (vérifié par un expert), Not Reported (non déclaré ; <i>pour les données non vérifiées qui se trouvaient dans la WDPA avant l'addition du champ « Verification »</i>).
33	Obligatoire	UNEP-WCMC	Restricted (restreinte)	Pas accessible au public, seulement utilisable par l'UNEP-WCMC.
34	Obligatoire	UNEP-WCMC	Metadata ID (identifiant des métadonnées)	Assigné par l'UNEP-WCMC. Lien vers le tableau des sources
35	Facultatif	Fournisseur des données	Sub-location (division administrative)	Valeurs permises : Norme ISO 3166-2 code de la subdivision où est située l'aire protégée.
36	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Latitude	Latitude du point central/ significatif de l'APAC
37	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Longitude	Longitude du point central/ significatif de l'APAC
38	Obligatoire	Fournisseur des données	Parent ISO3	Valeurs permises : Code ISO 3166-3 du pays où se trouve l'AP (<i>ou nom du pays si le code ISO est inconnu</i>)
39	Obligatoire	Fournisseur des données	ISO3	Valeurs permises : Code ISO 3166-3 du pays ou du territoire où se trouve l'AP (<i>ou nom du pays si le code ISO est inconnu</i>)
40	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Habitat types (types d'habitat naturel)	Valeurs permises : Tropical & Subtropical Moist Broadleaf Forests (forêts de feuillus humides tropicales et subtropicales); Tropical & Subtropical Dry Broadleaf Forests (forêts de feuillus sèches tropicales & subtropicales); Tropical & Subtropical Coniferous Forests (forêts de conifères tropicales & subtropicales); Temperate Coniferous Forests (forêts de conifères tempérées); Boreal Forests/Taiga (forêts boréales/taiga); Tropical & Subtropical Grasslands, Savannas & Shrubland (prairies, savanes & zones arbustives tropicales & subtropicales); Temperate Grasslands, Savannas & Shrublands (prairies, savanes & zone arbustives tempérées); Flooded Grasslands & Savannas (prairie & savanes inondées); Montane Grasslands & Shrublands (prairies & zones arbustives de montagne); Tundra (toundra); Mediterranean Forests, Woodlands & Scrub

No	Requirement (Condition requise)	Provided by (fourni par)	Full field name (Nom de champ complet)	Accepted values (valeurs permises)
				(forêts, bois & broussailles méditerranéens); Deserts & Xeric Shrublands (déserts & zones arbustives arides); Desert (désert); Mangroves ; Freshwater (eaux douces); Marine ; Corals (coraux) <i>(lorsqu'il y a plusieurs valeurs, les séparer par un point-virgule (;))</i>
41	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Habitat types (types d'habitat, description de la communauté)	Description du type d'habitat par la communauté, si celle-ci est différente de « HABITAT_TYPES » (types d'habitats naturels)
42	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Community name (nom de la communauté)	Nom de la/les communauté(s) locale(s) ou de la/des population(s) autochtone(s) <i>(lorsqu'il y a plusieurs valeurs, les séparer par un point-virgule (;))</i>
43	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Number of communities (Nombre de communautés)	Nombre de communautés impliquées dans l'APAC
44	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Number of households (Nombre de foyers)	Nombre de foyers impliqués dans l'APAC
45	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Number of people (nombre de personnes)	Nombre de personnes impliquées dans l'APAC
46	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Community identity (Identité de la communauté)	Valeurs permises : Indigenous people (population autochtone), Minority (minorité)
47	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Community mobility (Caractère mobile de la communauté)	Valeurs permises : Permanent settlement (installation permanente), Mobile livelihood only (mode de vie nomade uniquement), Seasonal mobility between settlements (mobilité saisonnière entre des installations)
48	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Resource use (utilisation des ressources)	Valeurs permises : Subsistence (subsistance), Tourism (tourisme), Cultural (culturelle, <i>par ex. dans des cérémonies ou remèdes traditionnelles ; comme matériaux de construction traditionnelle</i>), Commercial value of resources (valeur commerciale des ressources, <i>par ex. bois, faune, minéraux, poisson</i>) <i>(lorsqu'il y a plusieurs valeurs, les séparer par un point-virgule (;))</i>
49	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Resource use (details) (utilisation des ressources (détaillée))	Informations supplémentaires sur l'utilisation des ressources naturelles
50	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Resource rights (droits sur les ressources)	Valeurs permises : Full legal rights to all resources (pleins droits légaux sur toutes les ressources); De facto (plein contrôle des ressources, même s'il n'est pas donné par la loi) ; Temporal /seasonal rights to resources (droits temporels/ saisonniers sur les ressources); Rights to only certain resources/ a set amount (droits à seulement certaines ressources/ à une certaine quantité); Right to commercial use of the resources (droit à un

No	Requirement (Condition requise)	Provided by (fourni par)	Full field name (Nom de champ complet)	Accepted values (valeurs permises)
				usage commercial des ressources); Protection of resources only (protection des ressources uniquement), no take allowed (pêche interdite)
51	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Resource use groups (groupes d'utilisation des ressources)	Valeurs permises : All (tous), Men (les hommes), Women (les femmes), Elders (les anciens), Young people (les jeunes)
52	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Objectives (objectifs)	Valeurs permises : Supporting traditional livelihoods (soutien des modes de vie traditionnels); Maintaining and enhancing natural resources (entretien et valorisation des ressources naturelles); Cultural/traditional preservation (conservation culturelle/traditionnelle); Spiritual/sacred sites protection (protection des sites spirituels/sacrés); Biodiversity/species conservation (conservation de la biodiversité/des espèces); Land ownership security (sécurité de la propriété des terres); Territorial security (sécurité territoriale, contrôle de l'accès aux terres et aux ressources); Increasing rights for self-rule and empowerment (augmentation des droits d'autonomie) <i>(lorsqu'il y a plusieurs valeurs, les séparer par un point-virgule (;). Lister les objectifs du plus important au moins important)</i>
53	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Objectives (details)	Informations supplémentaires concernant les objectifs
54	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Support needed (soutien nécessaire)	Valeurs permises : Political, cultural or social empowerment (autonomisation politique, sociale ou culturelle); Financial assistance from NGOs or governments (aide financière d'ONG ou de gouvernements); Health services (services de santé); Education services (services d'éducation); Equipment e.g. GIS software (équipement par ex. un logiciel SIG), cameras (appareil photo), video recorders (caméscopes), computers (ordinateurs); Technical capacity building (renforcement des capacités techniques): IT (informatique), analytical or problem solving skills (compétences d'analyse et de résolution de problèmes), management plan guidance (conseils en plan de gestion); Infrastructure capacity building (renforcement de la capacité des infrastructures); Collaborative capacity building: developing partnership and commercial opportunities (renforcement de la capacité collaborative : développement de partenariats et de débouchés commerciaux) <i>(lorsqu'il y a plusieurs valeurs, les séparer par un point-virgule (;). Listés du plus important au moins important)</i>
55	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Support needed (details)	Informations supplémentaires concernant le soutien nécessaire
56	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Threats (menaces)	Valeurs permises : Biodiversity decline (déclin de la biodiversité); Tourism access (accès touristique); National policies (politiques nationales); Other PAs overlapping (chevauchement avec d'autres AP); Development;

No	Requirement (Condition requise)	Provided by (fourni par)	Full field name (Nom de champ complet)	Accepted values (valeurs permises)
				Extraction (exploitation ; chasse, exploitation minière, exploitation forestière, pêche) ; Global climate change (changement climatique mondial); Invasive species (espèces envahissantes); Over-harvesting (surexploitation); Inappropriate management (gestion inappropriée); De-legitimation of customary rights (délégitimation des droits coutumiers); Inequities within the ICCA (inégalités sociales, économiques et/ou politiques au sein de l'APAC); Conflict with neighbouring/associated communities (conflit avec les communautés voisines/associées); Loss of knowledge/cultural change (perte de savoir/ changement culturel); Inappropriate forms of recognition by governmental agencies or conservation organisations (formes inappropriées de reconnaissance par les agences gouvernementales ou les organisations de conservation); Undeclared ownership or tenure (propriété ou concession non déclarée) (<i>lorsqu'il y a plusieurs valeurs, les séparer par un point-virgule (;). Listés du plus important au moins important</i>)
57	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Threats (details)	Informations supplémentaires concernant les menaces
58	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Protected area proximity (Proximité d'une aire protégée)	Valeurs permises : Within (à l'intérieur), Adjacent (adjacente), Neither (ni l'un ni l'autre)
59	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	History (Historique)	Bref historique de l'APAC
60	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Biodiversity (biodiversité)	Brève description de la biodiversité et des ressources naturelles de l'APAC
61	Seulement pour l'ICCA Registry	Fournisseur des données	Extra information (informations supplémentaires)	Informations supplémentaires ou commentaires

Appendice 5 Informations détaillées sur la source

Informations relatives à la source **Les lignes en bleu (notée « uniquement pour l'ICCA Registry) ne sont pas nécessaires pour la WDPA.**

No.	Condition requise	Nom de champ	Description
1	Assigné par l'UNEP-WCMC.	Metadata ID (identifiant des métadonnées)	Un identifiant assigné par l'UNEP-WCMC qui sert à lier chaque aire protégée enregistrée dans le tableau des attributs de la WDPA aux informations relatives à la source du tableau des sources de la WDPA.
2	Minimum	Data Set Title (titre du jeu de données)	Le titre du jeu de données correspondant à une mise à jour fournie à la WDPA, par exemple les aires protégées d'Irlande.
3	Minimum	Responsible Party (partie concernée)	L'organisation, conseil, gouvernement national, société privée ou autre entité qui revendique la propriété/ qualité d'auteur des données ou qui fournit les données pour le compte du propriétaire/auteur. « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.
4	Minimum	Responsible Party Contact E-mail(s) (adresse(s) email de la partie concernée)	Adresse email pour contacter la personne de l'organisation responsable pour le maintien de la propriété/ qualité d'auteur des données. « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.
5	Seulement pour l'ICCA Registry	Responsible party category (catégorie de la partie responsable)	Membre de la population autochtone ou de la communauté locale conservatrice de l'APAC, représentant/partenaire de la communauté, ONG (Organisation non gouvernementale), institution gouvernementale
6	Minimum	Verifying Party (partie en charge de la vérification)	Le mécanisme d'examen par les pairs, l'organisation ou l'agence gouvernementale qui a vérifié les données et/ou le fournisseur des données. Pour les données soumises avant l'introduction de cet attribut en mars 2015, la valeur de ce champ est « None » (aucune).
7	Minimum	Verifying Party Contact Email(s) (email(s) des parties en charge de la vérification)	Adresse(s) email pour contacter la ou les personne(s) ou la ou les organisation(s) responsables de la vérification des données ou le fournisseur des données. Pour les données soumises avant l'introduction de cet attribut en mars 2015, la valeur de ce champ est « None » (aucune).
8	Minimum	Year (année)	La date de référence, donnée sous la forme d'une année à quatre chiffres, indiquant l'année pendant laquelle le jeu de données a été fourni pour la première fois à la WDPA. « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.

9	Minimum	Update Year (année de la mise à jour)	La date de référence, donnée sous la forme d'une année à quatre chiffres, indiquant l'année de la dernière mise à jour du jeu de données.
10	Minimum	Dataset Language (langue du jeu de données)	Langue utilisée dans le jeu de donnée « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.
11	Minimum	Dataset Character Set (caractères codant les données)	Nom complet du standard de codage des caractères « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.
12	Minimum	Coordinate System (système de coordonnées)	Nom et paramètres du système de coordonnées du jeu de données original y compris s'il y a lieu, le datum, l'ellipsoïde ou la projection. « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.
13	Facultatif	Scale (échelle)	L'échelle utilisée lorsque les données ont été créées (numérisée, examinées, etc.). Le dénominateur de la fraction représentative de la carte d'origine, par ex. pour une échelle de 1:150000, le dénominateur donné est 150 000. « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.
14	Facultatif	Lineage (lignée)	Les informations relatives à l'origine de la création, aux événements, changements ou transformations d'un jeu de données y compris la procédure utilisée pour créer et maintenir à jour les données et les dates qui y sont associées. « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.
15	Facultatif	Citation	Le texte recommandé pour référencer l'usage des données est disponible sur www.protectedplanet.net . « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.
16	Facultatif	Disclaimer (avertissement)	Les avertissements/exceptions de l'utilisation des données sont disponibles sur www.protectedplanet.net . « Not reported » est utilisé quand cette donnée n'est pas disponible.